

entrée
libre

du 5 au 7 juillet 2013 - Moirans (38)

Championnats Athlétisme

de France Sport Adapté



contact
04 76 26 63 82
www.sportadapte38.fr



CNDS
COMITÉ NATIONAL
FRANÇAIS DU SPORT
ADAPTÉ

Rhône-Alpes

isère
CONSEIL GÉNÉRAL

Moirans
SAVOIE



COMITÉ ISÈRE
ATHLÉTISME

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE



Sommaire

• Mot du président du CDSA 38 et du COL	p. 3
• Mot de l'adjoint au sport de la commune de Moirans	p. 4
• Moirans	p. 5
• Le Comité d'Organisation Locale	p. 6
• La manifestation	p. 7
• Informations diverses	p. 8
• Inscriptions et engagements	p. 9
• Règlementations sportives	p. 10
• Epreuves officielles	p. 11
• Fiche d'inscription	p. 13
• Fiche d'engagement sportif	p. 14
• Fiche médicale	p. 15
• Autorisations diverses	p. 17
• Accès à Moirans	p. 18
• Liste des hôtels	p. 19



Président du CDSA 38
Président du COL 2013

Sportifs, Entraîneurs, Accompagnateurs,

Nous voilà en fin de saison sportive, c'est le dernier sprint avant les vacances. Tous les entraînements seront terminés et laisseront la place à la compétition. Après avoir organisé le Championnat de France de ski cet hiver, le Comité Départemental de Sport Adapté de l'Isère vous accueille sur Le Championnat de France d'athlétisme, une première pour lui.

Au vue de notre emplacement géographique le bassin grenoblois situé au cœur des Alpes est bien implanté pour des manifestations hivernales, aussi pour vous faire découvrir la montagne l'été nous avons décidés de relever un nouveau défi. Celui de vous accueillir au cœur de notre massif alpin pour vous affronter autour d'un stade.

Le Comité Départemental de Sport Adapté de l'Isère démontre une fois de plus : son dynamisme et sa capacité à fédérer autour de lui afin de vous offrir une belle organisation, car ce projet va réunir le temps d'un week-end environ mille personnes.

La région Rhône-Alpes est un territoire actif qui accueillera également les championnats du Monde d'athlétisme IPC du 19 au 28 juillet à Lyon - Parilly.

Je tiens à remercier M. le maire de la commune de Moirans et son équipe municipale pour son accompagnement dans ce projet 2013.

Mes remerciements s'adressent aussi à nos différents partenaires dans l'organisation : Bénévoles, Comité Départemental d'Athlétisme, Hôteliers... Grâce à ce partenariat exceptionnel, nos sportifs pourront faire de belles performances sur la piste du stade « Colette Besson ».

Je remercie les différents sponsors, car sans leurs aides, cette compétition ne pourrait avoir lieu.

Toutes les personnes qui ont travaillé sur ce projet, ont mis beaucoup de volonté pour que ces Championnats se déroulent le mieux possible. Qu'elles en soient remerciées.

Maintenant chers sportifs la piste est à vous, et rien que pour vous, alors comme d'habitude donnez le meilleur de vous-même, tant dans le plaisir que dans la performance, nous serons là pour vous encourager et vous applaudir.

THIERRY CZERNIK
Président du CDSA 38
Président du COL 2013



Madame, Monsieur,

La ville de Moirans est fière d'accueillir les Championnats de France de Sport Adapté les 5, 6 et 7 juillet prochains.

A cette occasion, pendant 3 jours, plus d'un millier de personnes parmi lesquelles près de 600 athlètes investiront notre stade Colette Besson, pour honorer ce bel équipement des nobles vertus du sport de compétition.

Nous succèderons donc à la ville de Brest, qui avait accueilli cette prestigieuse compétition l'année dernière et la dimension exceptionnelle de cet évènement marquera profondément notre modeste commune de 8000 habitants, située au cœur de la plaine de l'Isère, entre les massifs de la Chartreuse et du Vercors.

Moirans, « ville à la campagne » reconnue pour la qualité de son cadre de vie, mettra donc cette année ses équipements sportifs au service d'une belle cause.

En avril 2012, nous avons déjà accueilli les Rhône-Alpes Games de Sport Adapté, qui avaient alors suscité un véritable engouement auprès d'un large public initialement peu informé sur les modalités du sport adapté. Les prouesses accomplies en Tennis de table, en Athlétisme et en Sport Boules, parfois comparables à celles d'athlètes valides, avaient impressionné un large public. C'est donc spontanément et avec un grand plaisir que nous avons accepté d'accueillir ce prestigieux championnat, qui permet de mettre à l'épreuve l'universalité du sport en n'excluant personne de sa pratique en compétition, pour favoriser l'épanouissement personnel de chacun par les efforts physiques et le dépassement de soi.

Les élus de la commune, les passionnés de sport et de nombreux bénévoles associatifs seront pleinement mobilisés pour encourager les compétiteurs, aux côtés des juges et du personnel d'encadrement de la Fédération Française d'Athlétisme.

Nous remercions le Président du Comité Départemental du Sport Adapté, Thierry CZERNIK, et tous ceux qui prennent part à l'organisation de ces championnats de France.

Nous assurons les acteurs du Sport Adapté du soutien total de la ville de Moirans.

Bien sportivement,

Roger HON
Adjoint aux Sports



Aux portes du massif alpin, avec, à l'horizon le Vercors et la Chartreuse, entre les contreforts du relief des terres froides et la plaine de l'Isère, la ville de Moirans bénéficie d'un point de vue géographique d'une situation remarquable.

Entre le bourg, les côteaux et la plaine, elle se distingue dans le Voironnais par un paysage diversifié.

Depuis l'origine des temps, Moirans est naturellement au coeur des grands axes de communication.

Aujourd'hui, elle est à la jonction des autoroutes A 48 (Grenoble-Lyon) et A 49 (Grenoble-Valence), et au coeur de l'axe ferroviaire Grenoble-Lyon-Valence. Elle n'est qu'à 20 kilomètres à vol d'oiseau de Grenoble.

Quelques chiffres

- 7909 habitants
- 2006 Hectares
- Altitude : 185 m (centre ville)



Comité Départemental du Sport Adapté de l'Isère

7 rue de l'industrie
38 327 Eybens Cedex

Tel : 04 76 26 63 82
cdsa38@gmail.com

Président du COL
Thierry Czernik

Coordinatrice de l'évènement
Maud Bougon

Tel : 06 01 21 04 72
maud.cdsa38@gmail.com

<http://france-athlétisme-sport-adapte.eklablog.com>

Trésorière du COL
Claire Frecon

Secrétaire du COL
Anne-France Capozzi



Vendredi 5 juillet

- 14 h 00 à 17 h 30
- 18 h 00 à 19 h 00
- 19 h 30
- 20 h 30

Accueil des délégations
Cérémonie d'ouverture (au stade)
Repas (gymnase et collège)
Réunion technique des entraîneurs

Samedi 6 juillet

- 9 h 00 à 18 h 30
- 11 h 30 à 14 h 30
- 20 h 00 à 23 h 00

Compétitions
Repas (gymnase et collège)
Soirée de gala (FCG Rugby - Grenoble)

Dimanche 7 juillet

- 9 h 00 à 12 h 00
- 12 h 00 à 13 h 00

Compétitions
Repas (pique-nique)

Le programme prévisionnel des épreuves est consultable sur :
<http://france-athlétisme-sport-adapte.eklablog.com>

Le PROGRAMME DEFINITIF sera transmis lors de la réunion technique le vendredi soir.

L'organisateur se réserve le droit de faire des modifications.



Informations diverses

Participation

Peuvent participer au championnat de France les sportifs titulaires d'une licence compétitive FFSA 2012/2013 et présentant un certificat médical autorisant la pratique de l'athlétisme en compétition.

Les sportifs doivent avoir participé obligatoirement à un championnat départemental ou régional d'athlétisme durant la saison 2012/2013.

Un bog de l'évènement a été créé : <http://france-athlétisme-sport-adapte.eklablog.com>

Accueil des délégations et remise des dossards

L'accueil se fera de 14h00 à 17h30 au stade Colette Besson, salle René Crétin.

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire afin de confirmer les inscriptions et recevoir l'ensemble des documents relatifs aux épreuves et à la restauration.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscription : engagement pour la compétition, nombre de repas, contrôle des licences, certificats médicaux pour les sportifs.

Restauration

Les repas seront pris au gymnase Le Vergeron et au collège Le Vergeron (à proximité du stade).

Le repas du dimanche midi se fera sous forme de panier repas.

Une buvette est prévue sur site.

La soirée de gala se déroulera au stade du FC Grenoble Rugby (Village Club partenaires à Grenoble).

Réunion Technique

Une réunion d'information, à laquelle devra participer un entraîneur de chaque délégation, est programmée le vendredi 5 juillet à 20h30 au collège du Vergeron (à côté du stade).

Echauffement et compétition

Les compétitions auront lieu au Stade Colette Besson (Secteur des Béthanies - Moirans).

Elles débuteront dès 9h00 précise, sur toute la journée. L'échauffement pourra se faire à proximité du lieu de la compétition à partir de 8h15.

Tenue

Pour chaque sportif, prévoir un short, un t-shirt de l'association (si possible), ainsi qu'une casquette.

Penser aux épingles pour les dossards.

Equipe médicale

Elle sera présente en permanence durant la compétition et la soirée de gala (Médecins, secouristes, ...).



Inscriptions et engagements

Inscription au championnat de France

Nous demandons à chaque délégation d'envoyer le dossier suivant (fiche d'inscription + fiche d'engagement) avant le **15 mai 2013** au

CDSA 38
7 rue de l'industrie
38 327 Eybens Cedex
cdsa38@gmail.com
Fax : 09.74.44.80.85

Passé ce délai aucune inscription ne sera prise en compte.

Engagements individuels (concernant les épreuves) via Internet

Les engagements individuels sur les épreuves de chaque sportif doivent se faire obligatoirement par internet via la plate-forme d'inscription en ligne de la ligue Rhône-Alpes de Sport Adapté.

Adresse : <http://www.manif.sportadapte-rhonealpes.org/manifestation.php?manif=47>



**Engagement
en ligne obligatoire!**

Etape 1 : Choisir sa structure - Pour les nouvelles structures, descendre dans le menu déroulant et choisir «enregister ma structure». Ensuite remplir l'encart sur la gauche (nom du responsable...).

Etape 2 : Enregister chaque athlète. Un récapitulatif apparaît dans un encart à droite.

Vous trouverez un tutoriel sur la plate-forme dans «comment utiliser la plate-forme».

L'utilisation de cette plate-forme est simple!



Enregistrement des inscriptions

Les inscriptions seront validées à réception de la fiche d'inscription de l'association, des engagements individuels effectués sur la plate-forme en ligne et du règlement des droits d'inscription.

Règlement

Règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre du CDSA 38.

Merci de préciser le nom et le numéro de l'association au dos du chèque.

Une facture sera délivrée en tant que justificatif comptable lors de l'évènement.

En cas de désistement avant le 5 juin 2013, le montant de l'inscription sera retourné à condition que le désistement soit motivé, par écrit avant la date impartie.

Participation financière

Deux forfaits sont possibles pour les sportifs :

● Forfait 1 : 75€

Ce tarif comprend :

- Les frais d'inscription à la compétition,
- Les repas du vendredi soir, samedi midi, samedi soir et dimanche midi.

● Forfait 2 : 55€

Ce tarif comprend uniquement les frais d'inscription à la compétition.

● Forfait 3 : 66€

Ce tarif comprend :

- Les frais d'inscription à la compétition,
- Les repas du vendredi soir, samedi midi et samedi soir.

● Forfait pour les accompagnateurs et supporters : 60€

Ce tarif comprend les repas du vendredi soir, samedi midi, samedi soir et dimanche midi.



Réglementation sportive

Se référer aux [règlements FFSA](#) consultables sur le site de la fédération (www.ffsa.asso.fr) ou de la commission athlétisme sport adapté (<http://club.sportsregions.fr/comathleffsa>).

Les contestations éventuelles seront tranchées par le jury constitué du juge arbitre FFA, du directeur technique national FFSA (ou de son représentant) et du directeur sportif fédéral Athlétisme Sport Adapté.

Titres décernés

Le vainqueur de chaque épreuve de division 1 bénéficie du titre de **CHAMPION DE FRANCE**.

Le vainqueur de chaque épreuve de division 2 ou 3 bénéficie du titre de **CHAMPION FEDERAL**.

En cas de contestation, le sportif devra présenter un certificat médical justifiant de la réalité de son handicap dans les 15 jours qui suivent le championnat.

Catégories d'âge

Codification	Désignation	Année de naissance
CAD	Cadet	1996/1997
JUN	Junior	1994/1995
SEN	Senior	1973/1993
VET	Vétéran	1972 et avant

Pour les temps de qualification, se référer au règlement FFSA.

Epreuves

Nombre d'épreuves par sportif :

En D1, le nombre d'épreuves est limité à 3 par sportif.

Un athlète peut effectuer trois concours mais reste limité à deux courses maximum de la même famille (sprint 100 m à 400 m ou demi-fond 800 m au 5000 m) en D1. Par exemple : 3 sauts ou 3 lancers, 2 sauts et 1 course, 2 lancers et 1 course, 2 courses et 1 saut ou 1 lancer, 2 sauts et 1 lancer, 2 lancers et 1 saut. Pour le demi-fond, possibilité de doubler 800m/1500m ou 1500m/5000m chez les hommes et 800m/1500m ou le 1500m/3000m chez les filles, impossibilité de doubler 800m/5000m ou 800m/3000m.

Un sportif peut participer à une épreuve en D1 et une en D2, dans ce cas il est limité à deux épreuves de famille différente (ex : 100m D1 / Longueur D2).

En D2, le nombre d'épreuves est limité à 2 par sportif : une course et un concours ou deux concours.

En D3, le nombre d'épreuves est limité à 2 par sportif dans deux familles différentes.

Les courses de relais ne font pas partie des épreuves individuelles et ne rentrent pas en compte dans le nombre d'épreuves autorisées en individuel.

EN DIVISION 1 UN ATHLETE A DROIT A 3 EPREUVES DONT 2 EPREUVES DE COURSES MAXI DE MEME FAMILLE								
DIVISION 1								
EPREUVES	HOMMES				FEMMES			
	CADETS	JUNIORS	SENIORS	VETERANS	CADETTES	JUNIORS	SENIORS	VETERANS
COURSES	100m							
		200m						
		400m	400m	400m		400m	400m	400m
		800m						
		1500m						
		3000m	5000m	5000m	5000m	3000m	3000m	3000m
MARCHE	3000 m (open)	5000 m (open)	5000 m (open)	5000 m (open)	2000 m (open)	3000 m (open)	3000 m (open)	3000 m (open)
SAUT	H	H	H	H	H	H	H	H
	L	L	L	L	L	L	L	L
LANCER	poids							
	5kg	6kg	7kg	6kg	3kg	4kg	4kg	4kg
	Disque							
	1kg500	1kg750	2kg	1kg750	800g	1kg	1kg	1kg
	Javelot							
	600g	700g	800g	700g	600g	600g	600g	
RELAIS	4x100							
		4x400	4x400	4x400		4x400	4x400	4x400

EN DIVISION 2 UN ATHLETE PEUT PARTICIPER A 2 EPREUVES : UNE COURSE ET UN CONCOURS OU DEUX CONCOURS								
DIVISION 2								
EPREUVES	HOMMES				FEMMES			
	CADETS	JUNIORS	SENIORS	VETERANS	CADETTES	JUNIORS	SENIORS	VETERANS
COURSE	100m							
		200m	200m		200m	400m	400m	400m
		400m	400m	400m		1500m	1500m	1500m
		1500m	1500m	1500m	1500m	1500m	3000m	3000m
			5000m	5000m	5000m			
MARCHE	3000 m (open)	3000 m (open)	3000 m (open)	3000 m (open)	2000 m (open)	2000 m (open)	2000 m (open)	2000 m (open)
SAUT	H	H	H	H	H	H	H	H
	L	L	L	L	L	L	L	L
LANCER	Poids							
	5 kg	6 kg	7 kg	6 kg	3 kg	4 kg	4 kg	4 kg
	Javelot							
		600 g	700 g	800 g	700 g	600 g	600 g	600 g
	Disque							
	1,5 Kg	1,750 kg	2 kg	1,750 kg	800 g	1 Kg	1 Kg	1 Kg
	VORTEX							
RELAIS	4 x 100							

Epreuves officielles (suite)

EN DIVISION 3 : UN ATHLETE PEUT PARTICIPER A 2 EPREUVES DANS 2 FAMILLES DIFFERENTES								
DIVISION 3								
EPREUVES	HOMMES				FEMMES			
	CADETS	JUNIORS	SENIORS	VETERANS	CADETTES	JUNIORS	SENIORS	VETERANS
COURSES	100m							
	300m	400m	400m	400m	300m	400m	400m	400m
MARCHE	800m (open)							
SAUTS	L	L	L	L	L	L	L	L
LANCERS	poids							
	3 kg	4 kg	5 kg	4 kg	2 kg	2 kg	2 kg	2 kg
	VORTEX							
	ANNEAUX							

Les organisateurs se réservent le droit, en accord avec la commission sport adapté athlétisme, de regrouper, voire d'annuler une épreuve si il y a moins de 5 participants.

Fiche d'inscription

A renvoyer au comité d'organisation avant le 15 mai 2013

N° d'affiliation	Nom de l'association	Nom du responsable
Adresse :		
Tel :	Fax :	Mail :
Nombre d'éducateurs / entraîneurs :	Nom, prénom et coordonnées du responsable sur place :	
Nombre de sportifs		
Nombre d'accompagnateurs (amis, famille...)		

Transport	Voiture / mini-bus / car (précisez) :	Train	Avion
Heure d'arrivée			
Gare / aéroport de départ			
Gare / aéroport d'arrivée			

Description	Prix par personne	Nombre de personnes	Total
Forfait sportif n°1 (Engagement à la compétition + tous les repas)	75€		
Forfait sportif n°2 (Engagement à la compétition)	55€		
Forfait sportif n°3 (Engagement à la compétition + repas du vendredi soir, samedi midi et samedi soir)	66€		
Forfait entraîneurs / accompagnateurs... (tous les repas sont compris)	60€		

Envoi des dossiers :

CDSA 38
7 rue de l'industrie
38327 Eybens Cedex
cdsa38@gmail.com
Fax : 09.74.44.80.85

<http://france-athlétisme-sport-adapte.eklablog.com>

Fiche médicale

IMPORTANT : A GARDER AVEC VOUS LORS DU CHAMPIONNAT

A conserver par les accompagnateurs et à mettre à disposition de l'équipe médicale en cas de besoin
NB : ces renseignements peuvent être nécessaires au médecin en cas d'urgence !

Nom et prénom de l'athlète :

Date de naissance :

Sexe : Masculin Féminin

Association sportive :

Adresse :

Informations médicales

1 Poids : kg

2 Type de handicap :

Nom du médecin traitant :

Adresse :

N° tél. :

- | | | | |
|--------------------------|---|---------------------------------------|---------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> | Déficiência Intellectuelle (QI) : | <input type="checkbox"/> < 35 | <input type="checkbox"/> 35 < QI < 55 |
| | | <input type="checkbox"/> 55 < QI < 75 | <input type="checkbox"/> > 75 |
| <input type="checkbox"/> | Maladie génétique ou chromosomique | type | |
| <input type="checkbox"/> | Troubles délirant | type | |
| <input type="checkbox"/> | Schizophrénie ou trouble schizotypique | type | |
| <input type="checkbox"/> | Trouble de l'humeur, trouble affectif bipolaire | type | |
| <input type="checkbox"/> | Troubles du comportement, accès d'agitations | type | |
| <input type="checkbox"/> | Anxiété, émotivité, troubles obsessionnels | type | |
| <input type="checkbox"/> | Syndrome dépressif | type | |
| <input type="checkbox"/> | Trouble de l'alimentation | type | |
| <input type="checkbox"/> | Trouble du sommeil | type | |
| <input type="checkbox"/> | Trouble de la personnalité | type | |
| <input type="checkbox"/> | Autisme ou syndrome autistique | type | |
| <input type="checkbox"/> | Trouble hyperkinétique, trouble de conduite, tics | type | |
| <input type="checkbox"/> | Autre trouble mental | type | |

3. Déficit sensoriel :

Visuel : type Port de lunettes de lentilles

Auditif : type Appareillages oui non

Fiche médicale (suite)

Antécédents médicaux :

- Epilepsie type de crise
- Maladies cardio-vasculaires type
- Asthme – autres affections respiratoires type
- HTA variation de tension habituelle :
- Trouble de la coagulation type
- Maladie neurologique type
- Maladie rénale type
- Allergies type
- Affections dermatologiques, type
- Hernies type
- Prothèse dentaire type
- Problème orthopédique type

4. Antécédents chirurgicaux :

Type :

5. Antécédents traumatiques sportifs :

Type :

6. Médication en cours :

Nom des médicaments	Posologie	Heures	Date de prescription

7 Allergies médicamenteuse connues :

.....
Autre type d'allergie :

8 Vaccination Tétanos :

Date du dernier rappel

9 Régime particulier :

Diabète : oui non

Autre type :

Autorisation d'hospitalisation

Je soussigné.....

Représentant légal de..... agissant en son nom,

Autorise :.....

Les responsables de la commission médicale à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident, d'hospitalisation et au besoin d'intervention chirurgicale sous anesthésie générale.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à Le.....

Signature

Droit à l'image

Je soussigné

Représentant légal de agissant en son nom,
ou Sportif majeur (n'étant pas sous le régime de la tutelle),

Autorise :

Le COL Athlétisme 2013 à diffuser et à publier l'image, le nom, la voix et les paroles du sportif dans les supports « communication » ou les médias.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à Le.....

Signature

Perte et vol

Je soussigné

Membre de l'Association :.....

N° Affiliation :

Dégage de toute responsabilité les Organismes du Championnat en ce qui concerne l'argent ou objets de valeur (bijoux, appareils photos...) que les participants auraient en leur possession pendant la durée de cette rencontre.

Fait à Le.....

Signature

Accès à Moirans

En voiture

A partir de Lyon :

Prendre l'A 48 en direction de Grenoble.

Sortie n°9 - Rives / La Côte St André puis RN 85 direction Grenoble / Beaucroissant / Rives / Moirans.

A partir de Valence :

Prendre l'A49 en direction de Grenoble.

Sortie n°11 Tullins / Moirans puis direction Moirans.

En train

Prendre le train jusqu'à Grenoble.

Nous prévenir afin que l'on puisse organiser vos déplacements sur place.

En avion

Aéroport de Lyon - St Exupéry ou Aéroport de Grenoble - St Geoirs.

Nous prévenir afin que l'on puisse organiser vos déplacements sur place.



nr	HOTEL	ADRESSE - TEL	Distance (Stade Moirans/hôtel)	Durée (StadeMoirans/hôtel)	nombre de chambre bloquées	TARIF CHAMBRE 2 PERSONNES	TARIF CHAMBRE 3 PERSONNES	TARIF CHAMBRE 4 PERSONNES	Prix par personne	PRIX PAR PERSONNE PETIT DEJ	TAXE DE SEJOUR	NBRE CHAMBRES	NS DE SPORTIFS POUVANT ETRE LOGES	COMMENTAIRES
1	Kyriad GRENOBLE NORD - Le Fontani-	8 Av de la Louisiane 38120 FONTANIL CORNILLON	16 kms	18 mn	40*2 nuit	45,00 €	0,00 €			8,50 €	1,00 €	20 DBL + 20 TWIN	80	Les réservations doivent se faire exclusivement à la réserve centrale au 01.42.91.45.65 où les clubs préciseront l'hôtel désiré ou de préférence par mail à resagroupe@louvre-hotels.fr , puis une facture sera envoyée à chaque club qui devra payer un acompte et le solde 1 semaine avant l'arrivée directement à l'hôtel.
2	Campanile GRENOBLE NORD - Moirans	Centre Alpes 187 rue des Etangs 38430 Moirans	2 kms	7 mn	30*2 nuit	42,00 €	49,00 €			9,50 €	0,45 €	15 DBL + 15 TWIN	60	
3	Première Classe GRENOBLE NORD - Moirans	146 rue des Etangs 38430 Moirans	2 kms	7 mn	50*2 nuit	35,00 €	35,00 €			4,90 €	0,30 €	15 DBL + 10 T31 + 25T21	135	
4	Campanile GRENOBLE NORD - Saint Egrève	29 rue René Cassin 38120 St Egrève	18 kms	23 mn	25*2 nuit	42,00 €	49,00 €			9,50 €	0,00 €	15 DBL + 10 TWIN	50	
5	Première Classe GRENOBLE NORD - Voreppe	Parc d'activités de l'Île Gabourd 38340 Voreppe	8 kms	11 mn	27*2 nuit	38,00 €	38,00 €	55,00 €		4,90 €	0,00 €	15 DBL + 10T21 + 2 Q03	68	
6	Campanile GRENOBLE SUD - Seyssins	4 rue Jean Moulin Rondseau Rives Gauche 38180 Seyssins	25 kms	23 mn	20*2nuit	45,00 €				9,00 €		12 DBL + 8 TWIN	40	Hôtel 1 étage sans ascenseur réservation au 01.42.91.45.65 ou de préférence par mail
7	Kyriad GRENOBLE SUD - Seyssins	15 rue du Dr Schweitzer 38180 SEYSSINS	25 kms	22 mn	20*2nuit	45,00 €	53,00 €			9,00 €		10 DBL + 10 T21	50	Les réservations doivent se faire exclusivement à la réserve centrale au 01.42.91.45.65 ou de préférence par mail à resagroupe@louvre-hotels.fr
8	KYRIAD VOIRON CHARTREUSE	Centre Alpes 72 Crs Besoquart Castelbon 38500 VOIRON	6 kms	11 mn	30*2 nuit	45,00 €				9,50 €	0,50 €	20 dbi + 10 TWIN	60	
9	COMFORT HOTEL St EGREVE	1 Rue du Cormillon 38120 St Egrève - Tel : 04.76.75.89.99 (email : receptioncitymotel@gmail.com)	16 kms	18 mn	25				27 euros par personne la nuit	offert (gratuit)		10 DBL + 16TWIN	52	Supplément single 23 euros (s'il n'y a pas 2 personne dans la chambre)
10	FASTHOTEL CENTRALP MOIRANS	Centre Alp Porte de Paladru/Porte du Venzors 230 rue de l'Eygala 38240 MOIRANS Tel.04.76.50.43.43	4 kms	10 mn	30	38,00 €				6,00 €		30 CH à 2 lits	60	

Liste des hôtels

nr e	HOTEL	ADRESSE - TEL	Distance (Stade Moirans/hôtel)	Durée (StadeMoirans/hôtel)	nombre de chambre bloquées	TARIF CHAMBRE 2 PERSONNES	TARIF CHAMBRE 3 PERSONNES	TARIF CHAMBRE 4 PERSONNES	Prix par personne	PRIX PAR PERSONNE PETIT DEJ	TAXE DE SEJOUR	NBRE CHAMBRES	NB DE SPORTIFS POUVANT ETRE LOGES	COMMENTAIRES
11	IBIS BUDGET GRENOBLE VOREPPE	42 Ch des Mariniers Parc d'activité de l'île Gabourd 38340 VOREPPE Tel :04.76.50.43.43	8 kms	11 mn	20	45,00 €	45,00 €			5,95 €		16 DBL ou duo + 4 TRIO (CHB 3 PERS)	44	
12	HOTEL BALLADINS	236 Cours de la Libération 38100 GRENOBLE Tel : 04.76.09.17.34	25 kms	21 mn	37				27 euros par personne la nuit	0,00 € (compris dans le prix pour la nuit)		22 DBL + 10 TWIN + 3 Ch quadruple (4 lits simples) + 2 ch avec un grand	84	
13	HOTEL AMYS-PTIDEJ- GRENOBLE VOREPPE	Parc d'activité de l'île Gabourd - 38340 VOREPPE TEL : 04.76.50.20.00	8 kms	11 mn	30					5,50 €		30 Chambres de 43 € à 65 €		Réduction pour les groupes
14	HOTEL - F1 FONTANIL	Rue des 4 Sierées ZI - 38120 FONTANIL-CORNILLON - Tél 0891 70 52 58	16 kms	18 mn										
15	Trampoline Sport Formation	Domaine de la Brunerie 180 bd de la charavine 38500 VOIRON Tel 04.76.67.03.97	8 kms	15 mn					20,10 € petit dej compris					Equipement collectif : ch individuelle, double, 4 ou 5 personne, douche + toilettes sur le palier